

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



MORDANT MORDU.

(Suite et fin.)

— Quel âge as-tu ? me demanda mon ami.

— A peu près vingt-trois ans. Pourquoi cette question ?

— Pour savoir si tu es « sous puissance de tuteur, » comme on dit.

— Sois tranquille, si je n'ai point de père, j'aurai un avocat.

— Cela va de soi. Lequel ?

— L'un des quarante (pas de l'Académie) qui font l'ornement de notre jolie petite ville. J'ouvrirai mon cœur à Tout-Long, un madré, tu sais.

— Bonne idée ! Celui-là donnera du fil à détordre et à retordre aux Huarts de tous les calibres.

Nous allâmes donc consulter Tout-Long, qui d'abord s'amusa beaucoup de notre projet, et finit par me dire :

— Allez voir le greffier de la Paix, à son bureau. Conte-lui votre affaire, puis venez me dire ce qu'il aura décidé. — Paix et ne vous fachez plus.

* * *

Le greffier nous traita avec une cordialité que je pris pour de l'intérêt. Je ne voyais pas d'obligation à ce que l'univers entier prit fait et cause pour moi.

— J'arrangerai cela, me dit-il amicalement, la figure ornée de son plus gracieux sourire. M. Huart, aîné, recevra cet après-midi un petit billet. Ces deux derniers mots furent soulignés par un salut qui termina l'audience.

* * *

— Vous y êtes ! exclama Tout-Long, après avoir écouté mon rapport. Vous vouliez plaider, eh bien, vous y êtes...

— Pardon, lui dis-je, il me semble qu'au contraire M. le greffier s'arrange pour faire marcher cela à la douce. Il compte bien pacifier les Huarts....

— Les pacifier !... et avec une « notification » encore. A ! vous ne les connaissez pas ; le greffier ne les connaît pas non plus. Vous vouliez plaider, eh bien, vous plaidez, — nous allons rire !

— Qu'ai-je à faire maintenant ?

— Restez tranquille jusqu'à ce que l'on vous dérange. M. le greffier ne vous a-t-il pas dit que cela ne serait rien ! ..

Et il rirait plus fort.

* * *

L'avocat avait raison, il n'y eut plus rien... durant onze jours, mais au bout de onze jours il y eut quelque chose qui remit le feu aux poudres.

C'était en hiver, au mois de février. Un voile blanc couvrait la terre, comme disent les poètes. Je cheminai tranquillement le long du jardin de mes persécuteurs lorsque je reçus une raffale de pelletées de neige en pleine figure. Les cinq ou six enfants Huart, garçons et filles, m'avaient tendu cette embuscade, et pour couronner ma défaite ils me lâchèrent sur les talons le hideux Truc, mon cauchemar, ma bête noire. Je faillis étouffer de colère, de neige et d'épouvante d'être mordu.

— Une demie heure après j'étais chez le greffier.

— Vous les avez joliment pacifiés ! Me voilà accablé par toute la famille. C'est une vendetta. Je vous avais pourtant dit que je voulais plaider.....

— Je vois qu'il faudra recourir à ce moyen, en effet, mais vous vous apercevrez par la suite que je ne vous ai pas nui en écrivant à ces gens-là. Au con-

traire! Maintenant, je vais recevoir votre déposition en justice, parlez.

* *

La déposition formulée, signée et paraphée, je me rendis chez mon avocat. Celui-ci ne riait plus; il m'écoula, me fit des questions, puis hochant la tête d'un air capable il conclut en disant:

—N'ayez pas peur, ça va marcher!

—Vous devinez que je le revis souventes fois dans les six jours qui s'écoulèrent jusqu'au procès et que nous nous préparâmes à livrer un combat héroïque devant le banc des magistrats.

—Ce qui contribuait beaucoup à contenir mon courage, c'était le nombre étonnant de personnes qui avaient été mordues, ou qui avaient failli l'être par ce terrible Truc. Tout ce monde voulait être appelé à servir de témoins à charge. Je fis lancer quarante-quatre subpoenas.

Enfin l'aurore du grand jour parut à l'horizon. Je me rendis en cour l'un des premiers. Notre affaire était connue; tous les flâneurs s'y étaient donné rendez-vous. Les deux aînés des Huarts y étaient déjà et avaient l'air affairés au possible. Ils tenaient chacun une liasse de papiers à la main, la consultaient avec ardeur, me regardaient avec des yeux farouches, et allaient de tous côtés dans les bureaux du greffe de la Paix, parlant aux employés, comme des généraux qui se préparent à livrer une grande bataille. J'en étais tant soit peu énervé. Mon avocat, toujours moqueur et sûr de lui-même, se tordait la moustache et répétait en levant tantôt une épaule, tantôt l'autre: "les blagueurs! tas d'idiots! à quoi cela peut-il leur servir? etc."

—Ces commentaires charitables de mon défenseur légitime et attiré, ne laissaient pas que de m'inspirer une certaine quiétude.

—Deux magistrats prirent place au banc décoré des armes royales, et la séance s'ouvrit.

—Le greffier donna lecture de ma déposition. Il y eut d'autres formalités, dont le souvenir ne me revient pas en ce moment, puis les défenseurs furent appelés à s'expliquer.

—Le premier qui se leva fut Salem.

—Mon avocat le fit asseoir aussitôt, sous prétexte que la personne nommée dans le corps de l'accusation était l'aîné des deux Huarts présents, désigné sous le petit nom de Mathu. J'ignore, dit l'out-Long, le nom de ce premier représentant de la famille, mais il est cité de par la ville sous le sobriquet de Mathu, à cause de son frère qui se nomme Salem...

—Mathusalem! murmurèrent cinq ou six curieux.

—Silence, Messieurs! glapit le crieur de la cour.

—J'ai oublié de dire que mes adversaires sont d'origine Ecossaise. Ils parlent notre langue d'une manière parfois inintelligible, ce qui ne contribuera pas peu à égayer notre procès.

—Mathu s'approcha du livre sacré, que lui remit le greffier et obtint la permission de ne s'expliquer que sous serment, ce qu'il eut pu éviter, m'a-t-on dit, en sa qualité de personne incriminée. Mais il voulait nous jeter de la poudre aux yeux.

—Ce qu'il raconta au tribunal fut la révélation détaillée et embellie de toutes les escapades que j'ai commises dans ma tendre enfance.

—J'avais, disait-il, semé la terreur dans mon

quartier, dès l'âge de six mois, avant de porter ma première culotte. Le nombre de petits Huarts à qui j'avais poché les yeux était incalculable. De plus, mes courses dans le verger de cette intéressante famille dénotaient une pente alarmante au brigandage. J'étais, en un mot, le pire sujet du canton.

—Mais le chien! interrompit mon avocat, le chien a-t-il donc hérité des griefs de votre race, que vous nous racontiez ces misères à propos de Truc que je vois là devant vos pieds?

—Salem eut en ce moment une inspiration redoutable pour ma cause. Il se pencha, empoigna Truc par le chignon du cou et le présenta à l'audience au bout du bras.

—Avant cette époque j'avais lu *les Plaideurs*, de Racine et la scène des petits chiens était encore toute fraîche à ma mémoire. Je vis bien aussi que nombre de gens se le rappelaient, car l'hilarité se répandit incontinent parmi tous les spectateurs.

—Calmez-vous, monsieur, dit l'un des magistrats, celui des deux qui contenait le mieux son envie de rire, la Cour vous donnera le temps de vous expliquer.

—Je veux beaucoup, riposta Salem très-agité, prouver à vous, que le chien n'est pas malicieux....

—Tout à l'heure, monsieur. Faisons d'abord comparaître les témoins.

Nicodème Tatouche, interpellé par le greffier se présenta. Il jura des deux mains que Truc était un monstre qui répandait la désolation dans la ville, et que la paix publique exigeait des mesures de rigueur.

Là-dessus, Salem empoigna de nouveau les poils gris de Truc, mais son frère Mathu s'interposa et demanda la parole. Le tribunal le pria de patienter.

Joseph Malou, déposa solennellement que, sous ses yeux, Truc, le même chien qui était là, avait arraché deux cerceaux de la crinoline d'une ménagère qui se rendait au marché.....

Salem lança un oh!! qui fit bondir les juges sur leurs tabourets, puis il rempoigna le collier de Truc.....mais sur un geste impérieux du greffier et au cri de *Silence!* du huissier de la Cour, il lâcha tout et retomba sur son siège.

Barnabé Baribeau vint ensuite déclarer que la partie la plus nécessaire de son pantalon était restée un jour, en plein midi, entre les dents de cet animal enragé.

—Pas vrai! exclama Mathu.....

—Vous mentir! hurla Salem.

—Silence, messieurs! entonna le crieur.

—Ah ça, dit mon avocat en goguenardant, lequel des trois est le plus enragé?

—Silence, messieurs!.....

Un autre témoin est interrogé. C'est Baptiste Gaillon, qui n'y va pas par quatre chemins et qui raconte qu'à sa connaissance plus de dix personnes ont été mordues par le chien des Huart.

—Je pense, observe tout haut mon avocat, qu'en voilà assez, et que la cour n'a pas le dessein de pousser la preuve jusqu'à la comédie, car je vois à son allure que M. Salem est sur le point de s'emporter encore une fois.....

—Le chien il être bon garçon! rugit Salem, il

a mordu pas du monde, mais des vaches et des chevaux.....

— La colère du cher homme et son langage étaient d'un bouffon achevé, aussi tout le monde éclata de rire, y compris les magistrats.

Au bout de quelques minutes de délibération, la parole fut accordée à Salem qui décidément se constituait l'avocat de la défense.

— Votre Honneur, dit-il avec véhémence,..... venez ici, Truc.... vos Honneurs sont appelés pour juger un chien de bonne volonté..... Truc, venez ici, monsieur,..... et vous ferez justice à mon famille qu'il a du chagrin beaucoup du scandale..... venez plus proche, ma pauvre chien..... et encore pour un garçon qui a volé mes cerises et graffigné mon porte de la cuisine avec une gaule de merisier, et mon femme et mes filles qui ont des peurs sans compensation pour le trouble et les jappements du chien quand il passe dans la rue le jeune homme ou bien des vaches.....

Ici, Tout-Long éclata de rire, donnant le branle à un concert de cris et d'exclamations joyeuses auquel l'auditoire entier prit part à cœur joie. Salem et Mathu étaient furieux ; ils gesticulaient, parlaient à tue-tête, me menaçaient du poing, tandis que Truc aboyait de toutes ses forces. Naturellement, le huissier nous lançait des *Silences!* à faire voler les vitres en éclat.

— Si la Cour le permet, demanda humblement Tout-Long, M. Huart reprendra maintenant son plaidoyer, nous avons assez ri pour le moment.

— Allons, messieurs, intima le plus grave des deux juges, procédons, la Cour n'a pas de temps à perdre.

Salem avait continué de s'agiter démesurément, il était violet de dépit et sa voix tremblait de la plus drôle de façon. Néanmoins, comme il avait réservé ses grands effets oratoires pour la fin, il reprit.

— La justice de ma chien est considérable et pas drôle beaucoup,..... venez ici, Truc, que les Messieurs considèrent par vous-même le mérite des accusations.

Alors, à notre profond ébahissement, nous le vîmes saisir Truc par les deux oreilles et le secouer au bout de ses bras tendus.....

— Silence ! silence !! se hâta de crier le huissier, croyant bien que les rires allaient recommencer.

— Si ma chien était maligne, je propose à Vos Honneurs qu'il voudrait bien me mordre pour le traitement que je lui gratifie.

— Monsieur, dit sévèrement l'un des magistrats, cessez ce badinage ; si vous n'avez rien de plus à démontrer, la Cour va se retirer pour prendre une décision. Un moment de calme absolu succéda à ces paroles. Salem reposa sur le plancher lentement et comme à regret, sa victime qui semblait très-mal à l'aise et surtout rageuse en diable.

En ce moment, le greffier se leva pour prendre une plume sur un pupitre voisin. Truc fit un bond en avant, et aussitôt le greffier en fit un autre en arrière—il était mordu au mollet, mordu à pleines dents !.....

Ce qui se passe sur ce coup est facile à comprendre. Avec peine et misère, on parvint à réta-

blir l'ordre, mais ce fut pour entendre la Cour prononcer la sentence suivante.

“ La cause est entendue. Le propriétaire de Truc, le chien ici présent, est tenu de tuer cette bête dans un délai de vingt-quatre heures et de payer les frais encourus dans cette cause.”

Victorieux ! j'étais victorieux !

* * *

Vous croyez peut-être que mon histoire se termine ici. Point du tout !

Les frères Huart possèdent une grande fortune, et avec cela ils jouissent d'un caractère qui les pousse sans cesse vers la chicane et les démêlés judiciaires.

Le lecteur juge d'un coup d'œil ce que sont mes adversaires. Tracassiers et toujours à l'affût des cancanes, ils passent pour très-dangereux dans notre paisible ville, et la lutte que j'avais entreprise contre eux me faisait regarder comme un téméraire à qui les Huarts feraient payer cher son audace. Il en résulta que je devins presque un personnage, ou du moins le phénomène du jour. Quand on sut que j'avais gagné mon procès, je me trouvai pour tout de bon l'homme à la mode.

Ce que j'attendais raconter sur le compte de mes adversaires ressemblait fort à du dénigrement ; malgré cela, je ne pouvais me refuser de croire qu'il y eut au fond de la chronique une pointe de vérité bonne à recueillir. Leur grand père et leur père avaient commencé et complété en se succédant, la fortune qui les rendait si fiers, mais ils avaient laissé autre chose que des écus au soleil, c'est-à-dire une réputation de plaideurs dont les anciens du canton ne parlaient jamais sans frémir, car presque tous avaient été pris ou avaient eu quelqu'un des leurs pris dans la machine à procès de ces marchands avides. Il y a trente ans, lorsque je volais les cerises du jardin des Huarts, je me rappelle l'épouvante que répandaient leur nom et je ne faisais preuve de courage en fourrageant leurs plates bandes que pour obéir au besoin que j'ai toujours ressenti de voir de près le danger..... les chiens exceptés.

Pourtant, si les trois frères ont hérité de l'argent de leurs pères et de leur réputation d'être incommodes, ils sont loin de soutenir efficacement les luttes qu'ils entreprennent. Peu habiles, ils commencent par se compromettre, ou bien ils terminent l'affaire par des emportements et des actes du genre de celui dont je viens de vous donner un aperçu dans le récit de mon procès. Ils n'en restaient pas moins, au temps où je vous parle, des voisins hargneux et détestés ; des concitoyens incontrôlables et repoussés de partout ; des hommes d'affaires que l'on fuyait, et pardessus tout des bonnes bêtes de vaches à lait pour les avocats qui s'amusaient en premier lieu à leur voir commettre mille bévues et en second lieu à leur faire solder des mémoires de frais bien volumineux.

* * *

Six mois durant, je vécus de ma gloire. Un pareil succès avait réjoui tant de monde que toute la ville m'en voulait du bien. Vous avouerez, lecteur, qu'au début de ce récit je jouais un rôle infiniment modeste. Maintenant, j'ai pris de l'importance et, disons-le sans retard, je ne devais pas m'arrêter là.

Des événements nouveaux devaient me conduire toujours à la remorque des Huart,—jusqu'aux pieds du t..... mais n'anticipons pas, et déroulons notre histoire de fil en aiguille.

* *

Au bout de six mois, tombait la fête de St. Jean-Baptiste. La feuille d'érable à la boutonnière, je me rendais sur la place publique pour écouter les orateurs de circonstance. Tout-à-coup, que vois-je? Truc! Truc en chair, en os et en poils, avec ses dents blanches qui se dressaient de mon côté. Il me reconnaît, le traître! Il n'était donc pas mort! Pas mort,—et le jugement du tribunal? J'en perdis aussitôt le sentiment du patriotisme dont j'avais fait provision absolue pour passer la journée, et je me laissai entraîner au ressentiment que cette surprise revivait en moi. Truc, suivait un jeune homme, fils de Mathu, lequel s'appelle Sabrant; et n'est pas la crème des camarades. A la vue de Truc, mon sang ne fit qu'un tour, je levais la canne que je tenais à la main, mais Sabrant leva la main et me défia de toucher à son chien.

Je ne dirai pas tout ce qui se passa à la suite de cette apostrophe, mais je vous assure que je ne fis aucun usage de ma canne.— Seulement la volée qui menaçait Truc, tomba au compte de Sabrant. Ce n'est pas tout. Comme après la défaite de son protecteur, le chien filait, la queue serrée, vers la demeure de la famille, je le suivis et le rejoignis... dans la salle à manger. Oui, dans la salle à manger, sans compter que la table venait d'y être dressée pour le dîner et que la maison n'était pas vide de ses occupants habituels. Truc criait comme un misérable qu'on égorge, mais je ne cessais de frapper. Se fourrait-il sous un meuble, je renversais le dit meuble, et tape! De cette manière je culbutai la table avec tout ce qu'elle portait, les chaises et un petit buffet. Vous dire les péripéties de cette course et de cette bataille est impossible. Je dis « bataille » parce que les Huarts étaient accourus au bruit et cherchaient à s'emparer de moi — ce qui n'était pas chose facile, je vous prie de le croire. Cependant, au passage, Salem me planta son poing sur la mâchoire, mais en revanche je le renversai sur une pile d'assiettes qui s'en trouvèrent fort mal accommodées. Bref, cette situation insensée devenait trop critique pour moi, je montai quatre à quatre l'escalier, et avisant une fenêtre je sautai de là dans la rue, au nez des Huart abasourdis.

Vous devinez si je signalai au greffier le mépris de justice dont mes ennemis s'étaient rendus coupables en conservant à la vie un chien condamné à mort!

Nouvel appel en cour. Cette fois, le tribunal me fit intervenir comme témoin. J'avais vu Truc vivant. On le mena devant les magistrats, qui le firent tuer séance tenante par un constable; les Huarts payèrent une amende de cinq louis.

Je triomphais encore une fois. Hélas! je ne songeais point au revers de la médaille!

* *

Le surlendemain, je reçus un papier qui me causa un étonnement incommensurable.

J'étais averti de me présenter en Cour, le 15 du

mois suivant, pour y répondre de ma conduite dans l'affaire du bris de meubles, etc., et me voir condamner à payer deux cents louis pour ce fait d'armes. Le papier disait cela.

Décidément, mes affaires se gâtaient. Les Huarts n'étaient pas contents de la cour des magistrats, ils me forçaient à affronter la « grand' Cour » comme on dit chez nous.

Dans ce désarroi, j'eus recours à Tout-Long.

— Bah! dit-il, soyez tranquille, ça va marcher.

Comme il m'avait déjà dit cela, lors de mon premier procès, je repris vigueur et je pus jouir de la notoriété que cette nouvelle phase de mon aventure de chien me valait dans le public. Le *Nouvelliste* publia sur ce sujet des articles à haute pression qui sortaient de ma plume.

Nous nous dorâmes un tourment inouï pour braver la tempête en bonne condition. Cette fois, le danger était de mon côté, car j'avais commis ce que l'on appelle une effraction, ou quelque chose approchant. J'avais effrayé et fait pâmer une quantité de personnes, briser des choses qui se payent cher au magasin, et poché les yeux de Sabrant d'une manière pitoyable.

Tout-Long plaida admirablement. Les Huarts se donnèrent un mal énorme... pour gâter leur cause. Les juges décidèrent que sans le premier procès tout cela n'aurait pas eu lieu, et par conséquent qu'ils renvoyaient la plainte avec frais et dépens.

Vous verrez, me disait mon avocat, sortant de l'audience, que ces enragés n'en resteront pas là. L'affaire leur coûte trente louis, ils vont la porter en Cour d'Appel..... et perdre encore une centaine de louis.

— Vous m'épouvantez, lui dis-je.

— Bah! laissez donc, nous allons rire — et du reste, ne voyez-vous pas quel intérêt toute la ville prend à ce débat — allons jusqu'au bout, que diantre, ne gâtez point un si beau jeu! Et soignez nos articles au *Nouvelliste*.

* *

— En effet, nous allâmes à Québec en Cour d'Appel..... et les Huarts perdirent encore une fois la cause. Ce qui les froissa davantage, c'est de voir que j'avais répandu dans la ville des Deux-Grèves un millier d'exemplaires imprimés du *factum* de ma défense. On y lisait des choses ineffables, calculées pour soulever la population..... par un fol accès de gaieté. Tout-Long, loustic et habile écrivain, en avait fait un chef-d'œuvre de malice et de taquinerie adroitement tournées. On y lisait même que Mathu avait omis de mentionner que Sabrant fut son fils *légitime*.

— Les bruits courants en ville ne se rapportaient plus qu'à ce procès fameux. L'étoile de Mathu, Salem, Truc et Sabrant s'obscurcissait rapidement. La mienne brillait du plus vif éclat. Je faillis passer rédacteur-en chef du *Nouvelliste*, car en ce pays, on s'imagine que tout le monde peut écrire convenablement dans les gazettes..... il est vrai que je faisais la chronique légère, mais je ne me sentais point de force à bâcler les gros articles de la grosse politique. Je refusai ce fauteuil. On crut que j'étais modeste.

* *

— Or, il est temps que je termine, mais auparavant laissez-moi vous dire le plus étonnant des traits de cette histoire. Peu de mots suffiront.

— Les Huart avaient entrepris de me réduire ; ils avaient déjà dépensé cent cinquante louis.

— Ils mirent une somme toute pareille au jeu et la perdirent également.

— Comment cela ? direz-vous.

— En appelant de la décision de la Cour Supérieure de Québec, devant le Conseil Privé de Sa Majesté, à Londres !

— Et voilà ce qui m'a valu l'honneur d'être conduit au pied du trône, — à la remorque des Huart

— Savez-vous ce qui se passa au Conseil Privé en cette occurrence ?

— Non ? Eh bien, je vais vous le dire : Le Conseil Privé refusa net de s'occuper de l'affaire !.....

— Les plus mordus dans ce long débat ne furent point les victimes de Truc, mais bien ses maîtres.

CHARLES AMEAU.

2 février 1873.

LE CHARIVARI.

PAR NAPOLEON LEGENDRE.

Pour l'Album de La Minerve

L'unique cloche de la petite église de B*** tintait lentement le glas des morts, pendant qu'un convoi funèbre s'avancait en silence vers la porte principale ouverte de ses deux battants. Le corbillard, ou plutôt, la voiture qui en tenait lieu, était suivie d'une longue file de parents et d'amis au milieu desquels se trouvaient un bon nombre de curieux et de désœuvrés.

C'était une femme, qu'on allait porter en terre ; la *mairresse* du village.

Le mari désolé suivait immédiatement le cercueil avec ses deux enfants, une petite fille de quatre ans et un petit garçon de dix. Les yeux gonflés, la tête basse, les cheveux en désordre et le mouchoir à la main, tout trempé de larmes, c'était bien véritablement l'homme le moins consolable qui se put voir ; une véritable image de la douleur morale poussée à cette dernière limite où elle se confond avec un commencement de désespoir. Les deux enfants, l'aîné surtout, faisaient mal à voir. Pendus aux mains de leur père, ils cheminaient en sanglottant d'une manière navrante : on eût dit que leur petit cœur allait rompre sa frêle enveloppe.

Le convoi gravissait une pente assez raide.

Ceux qui étaient le plus près du corps, restaient graves et recueillis ; mais les plus éloignés commençaient à sentir la chaleur et à s'ennuyer.

On était au milieu de juin ; huit heures du matin venaient de sonner et la journée s'annonçait sous le plus brillant aspect.

De cet endroit de la montée, d'ailleurs, le paysage environnant était admirable. Au bas, une petite rivière serpentait à travers les prairies, se cachant, çà et là, derrière les grands ormes et les touffes de pommeliers, pour aller se perdre plus loin, sous les sombres rameaux d'un bois de pins géants. Tout le long, les maisonnettes blanches avec leurs toits et leurs volets rouges ; les bâtiments des fermes, peints de la même couleur, donnaient un air de vie et de gaieté à tout le tableau. Une senteur de fleurs nouvelles embaumait les airs. Ce qui n'empêche

pas que les plus éloignés de la voiture commençaient à sentir la chaleur et à s'ennuyer.

Et puis tout le monde ne peut pas avoir l'air triste et pleurer, même à un enterrement. Il y a bien assez de la famille et des proches amis. Il est bien permis de faire un petit bout de conversation, pourvu que le sujet soit convenable et ait trait à la circonstance.

C'était du moins le sentiment de Pierre Cliche, et il ne voyait pas ce qui pouvait l'empêcher de le suivre.

— Chaud ? dit-il à son voisin, pour tâter les dispositions de ce dernier.

— Chaud ; lui fut-il répondu.

Ce n'était pas engageant, mais enfin ce n'était pas une rebuffade.

Pierre Cliche continua :

— Beau temps pour mourir ?

— Oui, mais pas mal de poussière.

— Le pauvre homme a bien du chagrin.

— C'en a l'air, toujours.

— Ah ! cher ami du bon Dieu, si vous aviez vu ça ! Depuis trois jours qu'il n'a pas mangé, non, pas gros comme ça ! Le jour que la défunte est morte, Dieu ait pitié de son âme, lorsqu'on est venu lui annoncer que c'était fini, il a perdu le *respire* et il est tombé sans connaissance sur une chaise, blanc comme un drap. On l'a fait *revenir* avec un verre de *brandy*. Alors il s'est élancé vers la chambre de la morte en criant, que ça n'avait rien d'humain, puis il s'est jeté sur le lit en appelant sa femme, à fendre le cœur. Il a fallu trois hommes pour l'arracher de la chambre, et Félix Cloutier a même reçu un coup de pied dans l'estomac, qu'il n'a pas pu venir aujourd'hui à l'enterrement.

Ah ! c'est ça un couple qui s'aimait ! Il y a pourtant trente ans qu'il sont mariés ; et si leurs aînés vivaient, ils seraient déjà établis. Faut voir ça, la défunte avait bien cinquante ans et le maire, qu'est né le même jour que moi, aura cinquante-deux à la St. Michel.

Pierre Cliche avait dit cela tout d'une haleine, son compagnon ne l'interrompant que par quelques « oui da ! » et « vraiment ! » judicieusement placés.

— C'est pas cet homme là qui se remarrait jamais, continua Cliche ; même que le docteur disait qu'une grande peine comme ça passerait vite et que dans quelques jours, il n'y paraîtrait plus. Mais, je vous dis, moi, que c'est un gros chagrin !

— La défunte était une bonne femme, tout de même.....

— Ah ! c'est ça qu'était du butin ; ça travaillait toujours en chantant : mon défunt père était cousin....

Cliche allait décidément entreprendre l'oraison funèbre de la maïresse, lorsque le choc qu'il subit en venant donner du nez contre celui qui le précédait, lui coupa la parole. La tête du convoi était arrivée à la porte de l'église et toute la procession s'était arrêtée.

Le corps fut placé sur les chevalets en dehors de la porte, puis tout le clergé vint se ranger autour, pendant que les chantres entonnaient, de leurs voix nazillardes, les antienne de la levée du corps ; après quoi, le cercueil fut introduit dans l'église et placé sur les marches de première classe, ornées d'une profusion de cierges que le bedeau vint allumer d'un air triste et digne.

L'église était tendue de tout le noir qu'on avait pu se procurer chez les marchands de l'endroit, et un parent de la ville jouait sur l'*harmonium* du jubé, le *miserre du Trouvère*. Le maire sanglottait dans son banc ; et je crois, franchement, que sa douleur était sincère.

Pierre Cliche, lui, l'eût juré volontiers sur sa part en paradis.

Enfin, la cérémonie s'acheva, et le cercueil fut descendu dans la cave de l'église.

Toute la foule s'écoula lentement, mais le maire resta longtemps à genoux à la même place, avec ses deux enfants.

Puis, gravement, tristement, la tête penchée, il reprit le chemin de la maison où il s'enferma, déclarant qu'il ne voulait recevoir personne.

Les jours suivants on ne le vit pas sortir. Le dimanche, il n'était pas à son banc, et le mercredi d'après, le conseil municipal dut siéger sans lui.

On commençait à en parler ; plusieurs même s'en alarmaient. Les commères allaient aux nouvelles et faisaient, en revenant, une histoire qu'elles contredisaient le lendemain.

Bref, un mois après l'enterrement de sa femme, le maire n'était pas encore sorti, et personne n'avait vu ses enfants ; les contrevents restaient fermés sur le devant de la maison, et le magasin qu'il tenait dans une bâtisse ajoutée au principal corps de logis était desservi par la servante de la maison, qui était d'ailleurs depuis longtemps dressée à cette besogne.

Pour le coup, tout le village devint sérieusement inquiet ; on alla même consulter monsieur le curé sur un fait aussi étrange.

Le curé était un homme d'esprit.

— Chacun est maître chez soi, répondit-il aux questionneurs ; si notre maire veut rester à la maison, cela ne regarde personne et ne peut faire de mal à personne. Soignez vos affaires, et laissez-

le faire les siennes à sa guise. Il n'a pas de compte à vous rendre ; couchez-vous, il est tard, et dormez sur les deux oreilles.

Les gens sensés comprirent ; mais la grande majorité fut mécontente. On trouva même qu'il y avait quelque chose de mystérieux et de défiant dans les paroles du curé.

— Il faut que cela s'éclaircisse, dit la femme de Pierre Cliche à son mari.

— Il faut que cela s'éclaircisse, répétèrent toutes les commères ; nous avons droit de savoir, puisque c'est notre maire.

Cela fut-il éclairci, ou cela fut-il obscurci davantage ? Il est difficile de le dire ; seulement, quinze jours ou trois semaines après, une étrange rumeur se mit à circuler dans le village.

— La Griffonne est une bien habile fille, disait la mère Jeanne tout bas à sa voisine.

— D'autant plus qu'elle a travaillé dans les écritures de monsieur le maire.

— D'ailleurs, elle néglige son école ; et, pas plus tard qu'hier, ma bru me disait que sa petite fille avait vu la Griffonne lire une lettre derrière son pupitre pendant la classe. Ce n'est pas régulier ; on aurait le droit de savoir ce qu'il y a dans cette lettre. Après tout, c'est la maîtresse payée de nos enfants.

Cette Griffonne dont parlait la mère Jeanne, était, en effet, l'institutrice de l'école du village. Personne ne la connaissait beaucoup. Tout ce qu'on savait d'elle, c'est qu'elle était orpheline et venait d'une paroisse de la rivière Chambly, où elle avait un oncle célibataire, son seul parent, dont elle parlait avec beaucoup d'admiration.

C'était une grande fille, bien faite, mais un peu gênée dans ses mouvements. Elle avait une figure expressive à laquelle une abondante chevelure d'un roux foncé donnait une expression originale qui ne manquait pas d'un certain piquant. Si elle eût vécu de notre temps, où les cheveux roux, naturels ou teints, ont tant de vogue, sa chevelure, distribuée en *chutes* ou *chignons*, aurait pu lui créer une petite rente enviable. Avec cela une douceur angélique, et une instruction trop soignée pour être releguée dans une modeste école de village.

Depuis que le maire avait perdu sa femme, qui lui servait de secrétaire et de comptable—ses livres avaient été fort négligés.

Il faut dire de suite au lecteur que cette honorable personnage,—Louis Doff, puisque son nom n'a pas encore été prononcé,—professait plusieurs états. Il était cultivateur, gros marchand, et huissier de la cour supérieure ayant qualité pour instrumenter dans les limites d'un district qui embrassait alors, tout un tiers de la province du Bas-Canada. Quelques méchantes langues disaient bien aussi qu'il prêtait à la petite semaine ; mais la chose n'a jamais été complètement prouvée ; et d'ailleurs, les envieux font partout circuler tant de faux bruits ! Quoi qu'il en soit, Louis Doff, avait, outre le bien de sa femme, une fortune personnelle fort enviable. Son commerce seul, embrassant à peu près toutes les spécialités, lui créait un revenu assez passable. Depuis la mort de sa femme, il avait essayé de tenir lui-même ses comptes et sa correspondance. Mais, hélas !—les plus grands hommes ont leur côté

faible —, le maire n'était pas plus ferré sur l'arithmétique que sur l'orthographe. Au bout d'un certain temps, il s'aperçut que la tâche était audessus de ses forces. Il ne voyait personne dans le village qui pût le suppléer. D'un autre côté, faire venir quelqu'un d'un village voisin ou de la ville, entraînerait une forte dépense. Et puis, il pourrait tomber sur un escroc : cela s'est déjà vu. Que faire ?

Il en était là de ses réflexions, lorsqu'une pensée

soudaine vint l'éclairer. La maîtresse d'école, qui paraissait si capable ; ne pourrait-elle pas se charger de cette besogne ?

— Cela fera son affaire, se dit-il, et la mienne. Elle n'est pas trop payée ; je pourrai la dédommager un peu, ce qui lui fera du bien sans me causer trop de mal.

(A CONTINUER.)

LE RECIT D'UN VIEILLARD.

(Pour l'Album de la Minerve)

I

J'étais allé passer une journée chez un ami qui demeurait alors à cinq ou six lieues de mon village. Après avoir longtemps causé sur tout, excepté sur la politique, après avoir fait maints châteaux en Espagne et mille projets roses, nous nous donnions une bonne poignée de mains. Je me jetais dans la voiture et caché sous une bonne peau de buffle je prenais la route toujours chérie du foyer paternel. On était alors en janvier mil huit cent soixante-dix. L'Eglise célébrait ce jour-là l'adoration des mages ; les fidèles, nos bons canadiens, mangeaient le gâteau des Rois. La journée froide et tempétueuse faisait présager une nuit plus terrible encore. Le cheval reniflant la tempête allait bon train et mon automédon superbe interrogeait les quatre points cardinaux en astronome consommé. Il était tard et la bourasque détachant des arbres qui bordent la route que nous suivions une neige épaisse et lourde nous la jetait à la figure. Notre monture allait toujours, mais les habitations se faisait rare et le vent faisait tourbillonner de plus en plus fort la neige qui remplissait déjà la route. Il était neuf heures lorsqu'une lumière tremblante brilla au loin. C'était un refuge, je résolus de m'arrêter là et d'y passer la nuit. L'hospitalité chez les Canadiens est chose sacrée. Vous cherchiez en vain parmi eux un homme qui ait à se reprocher de n'avoir pas partagé son gîte avec l'étranger qui frappe à sa porte. N'aurait-il qu'un morceau de pain pour son repas du lendemain le voyageur attardé l'aura pour se réconforter,

Je frappai ; une voix me dit d'ouvrir et je poussai la porte. Le vent pénétrant avec moi dans ce réduit qu'il harcelait au dehors éteignit la lumière et nous nous trouvâmes dans une obscurité un peu tempérée par la lueur du poêle. Je m'excusai de cette mésaventure et j'allais commencer une diatribe contre la tempête quand je réfléchis qu'il valait mieux ramener la lumière. Quelqu'un m'avait devancé et je vis une main tremblante approcher une bougie sale et noire du foyer ardent. C'est alors que d'un rapide coup d'œil je pus mesurer la fortune de mon hôte. La maison basse et petite ne for-

mait qu'une seule pièce ou l'on distinguait une table, quatre chaises, un vieux cadre tout troué et une armoire qui menaçait ruine. Le tout exécutait une danse macabre chaque fois que le pied se posait un peu pesamment sur le plancher vermoulu. Je ne puis pas dire qu'il y avait un lit ; c'était plutôt un grabat. Enfin pour compléter ce lugubre tableau, deux vieillards, le mari et la femme sans doute, étaient en face de moi, debout l'un près de l'autre. Sur leur figure ridée se lisait autant le chagrin que le nombre des ans. Le mari s'approchant de moi m'offrit un siège. Ils n'avaient pas encore rompu le silence. Ils semblaient étonnés de voir un étranger. Pour moi je vous avouerai que je fus frappé de leur dignité au milieu de tant de misère.

II

Il fallait expliquer ma brusque entrée à cette heure et cette visite inattendue au milieu de la nuit. C'est ce que je fis en peu de mots après avoir rejoint, près du poêle, le cocher qui se chauffait déjà les pieds. Je leur parlai de ma promenade, de la tempête qui nous avait surpris en route et dont les rafales horribles faisaient craquer la mesure comme le feu faisait craquer le peu de bois sec que contenait le poêle. Je compris que leur demander l'hospitalité pour la nuit c'était les mettre dans un grand embarras. Aussi je changeai mes plans et je résolus, non d'y passer la nuit, mais d'écouter pendant la veillée l'histoire de ces deux intéressants vieillards.

— Pardon, vénérables gens, leur dis-je, de vous avoir ainsi troublés ; mais je vous avoue franchement que nous avons grand besoin de nous reposer un instant et de réchauffer un peu nos membres engourdis.

— Soyez les bienvenus, répondit-il. Il ne sera pas dit que les Dufour, même dans la misère, ont refusé un gîte aux voyageurs. Mais votre monture va souffrir de la tempête. Nous avons une étable ; quelque petite et délabrée qu'elle soit, elle peut offrir un abri à votre cheval.

Et il sortit avec le charretier. Trois minutes plus tard ils rentraient. Le vieillard portait une brassée de bois dont il emplit le poêle pendant que la femme

couvrait la table d'une vieille nappe, un débris d'autrefois et préparait tout pour un repas frugal. La faim me taquinait trop pour ne pas voir d'un bon œil ces joyeux préparatifs. Je regardai mon voisin et je compris que nous étions d'accord. La table mise on nous invita à nous approcher, ce que nous fîmes de bon cœur. De quoi se composait notre repas, je vais vous le dire. Du pain d'un noir d'ébène, du beurre âpre en petite quantité, et pour nous aider à avaler cela, du thé d'un goût détestable. Cependant j'ai mangé cette fois comme je n'ai jamais mangé. J'excepte mon enfance, car l'enfance abonde en indigestions. Tout était donné de si bon cœur au milieu d'excuses sans nombres, qu'il était presque impossible, avec une faim dévorante, de ne pas trouver bon ce qu'une hospitalité aussi franche nous offrait.

Jusque là les vieillards avaient été d'une réserve extrême, mais peu à peu la confiance leur revint, et le mari me posa plusieurs questions auxquelles je m'empressai de répondre, je me nommai, je racontai en quatre mots mon histoire. Puis me tournant vers lui je lui dis :

— Mon histoire, comme vous le voyez, est courte, mais vous qui avez fourni une longue carrière, qui avez été spectateur, peut-être acteur dans les événements rapides dont la première partie de ce siècle a été témoin, que de faits n'avez-vous pas à raconter, que de scènes n'avez-vous pas à décrire !

— Trop même, me dit-il. Et moi qui ai été simple spectateur de nos luttes j'ai plus souffert que ceux qui se sont jetés dans la mêlée.

— J'ai peut-être rappelé quelques souvenirs pénibles.....je vous demande pardon de mon indiscretion.

— Oh ! non, me dit-il, vous n'avez pas été indiscret ; ce que j'ai fait ou plutôt ce que j'ai souffert je n'ai pas honte de vous le dire. Vous qui êtes jeune, plein d'espérance et de vie, apprenez par le récit que va vous faire un vieillard combien d'illusions il faut laisser s'envoler, combien d'espérances s'effrangent aux ronces de la route et plus tard, près du foyer, font place aux souvenirs pénibles.

Sa main tremblante ranima la lumière presque éteinte. Le vent sifflait toujours et faisait crier la neige sur les vitres de la masure. Nous nous approchâmes instinctivement du poêle et le vieillard s'étant recueilli un instant commença ainsi son récit.

III

Comme vous je fus jeune, et je puis vous affirmer sans mentir que la fortune, nous l'avions. Comme vous j'ai eu des espérances et de l'ambition : quand on est jeune on doit en avoir... mais je vais passer sous silence mes années d'enfance au foyer ou au collège. C'était la joie, mes années de jeunesse, c'était le bonheur ; et je vais commencer le récit au temps des sacrifices et des séparations douloureuses.

Nous n'avons pas toujours été seuls. En mil huit cent quinze, je conduisais à l'autel de V... ma bonne Marie. Le Seigneur a béni notre union. Nous avions près de nous trois enfants que nous adorions, seul trésors qui semblaient devoir nous rester au milieu des revers de fortune qui nous accablaient. Un procès long et couteux (Dieu vous

garde des procès, jeune homme) oui un procès intenté injustement contre nous avait entamé largement notre fortune. Un héritage de famille d'une valeur considérable nous avait été enlevé et l'on nous menaçait encore d'une ruine complète. Oh que Dieu vous garde des procès ! Ce sont eux qui sont cause de la dispersion de la famille et de tous mes malheurs. Mais le ciel est témoin que je ne les ai pas provoqués et que je n'ai fait que défendre mon droit.

Nous nous consolions cependant, car nous avions nos enfants sans nous douter que ces trésors nous manqueraient aussi et que nous serions réduits à passer les années de notre vieillesse dans une misère, seuls, sans amis et avec des souvenirs qui nous font souveit pleurer.

La vieille Marie avait baissé la tête et pleurait. C'était triste et j'avais peur d'en connaître plus long. Il devina ma pensée car il ajouta : Ne craignez rien : c'est une triste histoire, mais elle n'est pas semée de crimes. Vous n'y verrez que des revers, des revers qui ne nous apportent avec leur souvenir aucun remords.

Des trois enfants que nous avions, l'un était une fille appelée du nom de sa marraine Gabrielle. Les autres étaient deux garçons qu'on avait nommés, le plus âgé, Paul, le second, André. Ils se suivaient tous à environ deux ans d'intervalle. Gabrielle était la plus jeune. Toujours assidue auprès de sa mère, sans amour sérieux en apparence, elle semblait mettre tout son bonheur à faire le nôtre. Enfin nous conservions la chimère de la garder avec nous longtemps. Mais les malheurs se succédaient avec une rapidité extraordinaire. Nos ennemis triomphaient et la justice trompée par des preuves en apparence irréfutables, et par des serments dont plusieurs ont à rougir, leur accordait ce qu'ils demandaient. Notre fortune fut enfin réduite à la maison que nous habitons alors, et à quelques arpents de terre. Nos fils nous aidaient par leur travail, mais malgré tout, la misère avançait toujours.

IV.

On était en mil huit cent trente-cinq. Il faisait une nuit comme celle-ci ; et lorsque vous êtes entré, ma vieille Marie et moi nous étions à penser à nos malheurs et surtout à la catastrophe que je vais raconter. Ce soir-là donc, la tempête secouait les arbres et amoncelait la neige. Mais au milieu de cette masure, nous habitons une maison plus vaste et mieux meublée, dans la riche paroisse de V. Singulière coïncidence ! c'était, si je me rappelle bien, le jour des Rois. Un voyageur frappe à la porte à peu près à l'heure où vous êtes entré. Nous ouvrièmes. Il était jeune comme vous. Il était bien fait, mis élégamment et il nous parut avoir beaucoup d'esprit. Il venait, disait-il, de Montréal et avait été surpris par la tempête. Il reçut l'hospitalité que, grâce à Dieu, nous n'avons jamais refusée. Il causa avec notre chère Gabrielle plus qu'avec nous, car, voyez-vous, Gabrielle était belle et venait d'avoir ses dix-sept ans. Elle était grande, bien faite, sa figure sereine nous faisait quelque fois oublier nos malheurs. Enfin elle avait tout pour plaire, malgré son éducation un peu négligée à cause de notre for-

tune toujours baissante ; et si quelque chose surpassait sa beauté c'était sa tendresse pour nous.

Ils causèrent longtemps ensemble. Le lendemain, l'étranger partit. Hélas ! Gabrielle l'aimait, car elle connût l'ennui. Son teint si frais, si pur, se mit à pâlir, elle perdit l'appétit et maintes fois nous la surprinions à rêver à l'anglais (nous avons su depuis qui il était), que faire ? La réprimander ? mais ce n'était pas sa faute ? elle avait plutôt besoin de consolation. Nous nous concertâmes, Marie et moi, et nous nous décidâmes à lui en parler. Au premier mot elle fondit en larmes, croyant sans doute que nous n'avions à lui adresser que des reproches. Comme elle se trompait !

Depuis, il n'en fut plus question et nous la crûmes guérie, car elle parut plus gaie. Nous nous en réjouissions tout bas, lorsqu'une de mes sœurs, personne charitable comme on n'en voit plus, eut pitié de notre misère, et voulut pour quelque temps nous délivrer de Gabrielle, ce précieux fardeau. Elle parut heureuse de cette proposition et deux jours après, nous la laissons partir. Oh ! si nous avions pu prévoir ce qui devait arriver comme nous lui aurions combattu la proposition de sa tante !..... Mais le malheur frappe sans nous avertir.

V.

Ma sœur, veuve depuis quelques années, demeurait à D... à vingt milles de V. Nous avions assez souvent des nouvelles de notre enfant, mais nous n'avions que les bonnes, ma sœur nous cachant les mauvaises. Ce n'est qu'après sa mort que nous sûmes ce qu'elle avait souffert.

La vieille femme ne pleurait plus, elle sanglottait.

Le vieillard continua : Jugez de notre douleur, de notre désespoir. Si jamais vous perdez un être qui vous fut cher, ce que je prie Dieu de vous épargner, si jamais la mort enlève une personne à votre affection sans vous laisser le temps de lui faire vos

Arthabaskaville, Janvier 1873.

adieux, et de recueillir son dernier soupir, oh ! alors seulement, vous comprendrez ce que nous avons souffert. Si encore elle fut morte entre nos bras, le sacrifice, quoiqu'immense, aurait été plus supportable. Et ce qui nous chagrine davantage, c'est la pensée que l'anglais à qui nous avons donné l'hospitalité le jour des Rois 1835 a été la cause de sa mort.

— Qui vous fait croire, lui dis-je, que c'est l'anglais qui l'a fait mourir ?

— Avant la venue de l'étranger, Gabrielle n'aimait que sa famille. Elle n'avait aucune affection sérieuse au dehors. Elle aimait l'anglais ; ce fut son premier amour, amour violent, désintéressé, amour enfin qui l'a tuée, car après avoir eu sans doute l'espérance de devenir sa femme, une lettre cruelle de l'anglais la jeta dans le désespoir. Cette lettre, la voici.

Et la tirant de son vieil habit tout rapé, il me la présenta. Elle était ainsi conçue :

Chère Gabrielle,

Je vous ai dit que je vous aimais, je m'étais trompé. Je m'étais abusé sur le sentiment que votre beauté a fait naître dans mon cœur. Je vous aimais à V. Je vous ai oublié à Montréal. Faites de même, oubliez-moi et ne me maudissez pas.

HENRY BOTHWELL.

Comprenez-vous, s'écria le vieillard avec un geste de mépris et de douleur, comprenez-vous maintenant comment il se fait que notre Gabrielle soit morte si jeune, si belle ?

Où, lui dis-je, je comprends. Cet Henry Bothwell était un infâme.

C'est un infâme ! répétèrent les deux vieillards. Quant à mon cocher, il dormait.

(A CONTINUER.)

M. J. A. POISSON.

LES FRERES TENEBRES.

(Suite.)

— Eh bien, vieux William, repartit monsignor, ne nous fâchons pas encore pour cette fois-ci, je le veux bien ; il y a peut-être un bon coup ou deux à faire à Londres, depuis le temps. Je vais te donner mes raisons absolument comme si tu avais le droit de me demander des comptes. D'abord, nous n'avons rien à craindre ici ; pas un de nos manœuvres ne sait où nous sommes ; tous ignorent que nous parlons anglais comme père et mère, puisque tu as l'honneur d'être un enfant du quartier de la Tour, et moi d'être natif de la paroisse Saint-Gilles, à deux pas d'Oxford-Street, où j'ai fait mes premières armes. Demain matin, nous quittons ce taudis ; nous allons au bois de Vincennes, nous faisons notre

toilette dans un fourré et nous revenons bras dessus, bras dessous, jusqu'à la barrière : William Staunton, marchands de petits livres dans Ave-Maria-Lane, et mistress Olivin Staunton, sa jeune compagne, tous deux à leur premier voyage de Paris, des guinées pleines leurs poches et décidés à s'amuser comme des bienheureux. Nous descendons quelque part, aux environs du Palais-Royal, et va-t-en voir ce que sont devenus le conseiller privé du roi de Wurtemberg et le chambrier du pape !

— C'est absurde, dit froidement l'aîné, — est-ce tout ?

— Non... Si tu as le diable au corps pour partir,

je veux bien partir, mais demaiu soir seulement et avec Mlle d'Arnheim.

Le rouge vint sous la pâleur du baron.

—Tu sais qui est cette demoiselle d'Arnheim ? murmura-t-il entre ses dents.

—Parbleu ! répliqua le cadet, — c'est Lénor.. Je l'ai cédée pour douze cent mille francs au temps où nous étions des malheureux, mais aujourd'hui je l'achèterais deux millions... Je l'aime !

—Imbécile ! prononça durement l'aîné, tu as risqué dix fois ta vie pour quelques louis...

—Je l'aime, entends-tu ? s'écria le blondin en se dressant sur le coude ; je veux l'enlever. Je le veux !... Et ne hausse pas les épaules ! Il y a assez longtemps que tu commandes ici, vieux William ! Je ne suis plus un enfant : il faut que ma volonté soit une loi comme la tienne !

Le vieux William, puisqu'on donnait encore cet autre nom à M. le baron d'Altenheimer, croisa ses longs bras sur sa poitrine et dit :

—Tu ne penses pas, Bobby, que je t'aiderai à jouer ce jeu-là ?

Bobby était peut-être, après tout, le vrai nom de monsieur, qui répliqua :

—M'as-tu aidé pour la blonde fille d'Itèbe ? et pour la gentille Efflam de Peterwardein ? et pour celle de Vénise ? et pour celle de Stuttgart ? et pour aucune ? Moi, je t'ai aidé partout, comme l'acteur secondaire donne la réplique à Kemble ou à Talma. Je suis aussi bon comédien que toi, William, et tu as besoin de moi plus encore que je n'ai besoin de toi.

Le grand eut un sourire de mépris, tourna le dos et alla remplir son verre.

—Ecoute seulement, continua le petit, et tu verras si nous savons combiner un plan d'attaque. Pendant que tu donnais ton portefeuille avec les billets de mille francs, ce qui n'est pas mal, je l'avoue, moi je méditais, ce qui est mieux. Je me suis approché à mon tour de Monseigneur et je lui ai dit : « Votre Grandeur veut-elle m'enseigner la demeure de ce respectable M. d'Arnheim ? » A voir comme nous y allions, Sa Grandeur a dû penser que la fortune de ses protégés était faite ; j'ai eu l'adresse . rue de Courty, au coin de la rue de l'Université. Demain, je passe une demi-heure à faire de mon visage un tableau de maître, représentant une très-respectable marquise, entre cinquante et soixante ans ; il y en avait une justement chez Monseigneur, je la copierai en beau. Je ne parle pas même du costume qui est une bagatelle, Ainsi transfiguré en douairière, j'arrive chez le baron d'Arnheim à l'heure où les douairières circulent, vers le milieu de l'après-dînée ; Mme la comtesse de Chastellux..., ou de Noailles..., ou de Mortemart..., un nom irrésistible, enfin, de la part de Mgr l'archevêque de Paris. J'entre ; je raconte comme quoi j'ai entendu hier au château de Conflans la jeune et intéressante virtuose. J'ai une nièce... ou la fille de mon pauvre fils aîné qui est mort. Je lui trouve beaucoup de dispositions pour la musique, et ce n'est pas étonnant, son père avait une voix si agréable !—Veuillez monter dans ma voiture, ma chère enfant ; je désire vous présenter à ma bru... Avec toute ta mauvaise foi, tu ne peux pas prétendre qu'il y ait là-dedans la moindre difficulté. La petite monte....

—Et tu l'emmènes ainsi d'un temps jusqu'à Londres ? l'interrompit l'ancien baron d'Altenheimer d'un accent sarcastique.

—Tu me permettras de penser, l'interrompit encore le grand, que la sottise des faits est la plus sottise de toutes les sottises ! A supposer même qu'un garçon comme toi, un peu moins haut que ma botte, soit précisément ce qu'il faut pour jouer le rôle de don Juan, je dirais encore que ton plan est absurde. D'abord, tu peux être reconnu chez le prince ; ensuite je ne veux pas être embarrassé d'une femme en voyageant.

Le petit se renversa sur son oreiller et lança vers le plafond une longue spirale de fumée.

—Les fruits mûrs qu'on tarde à cueillir se gâtent, grommela-t il entre ses dents. Entre nous deux, je crois que la poire est mûre ; si nous restons ensemble, William, il se pourrait que l'idée nous prit de se couper la gorge.

—J'ai envie....., commença William dont la voix tremblait et menaçait.

—Tu vois bien ! prononça froidement Bobby, la poire est mûre ; séparons-nous !

Le grand fit un violent effort pour contenir sa colère. Il but coup sur coup deux verres de punch, puis il dit :

—Eh bien ! soit, séparons-nous !

—Le partage ne sera ni long ni difficile, reprit Bobby qui semblait beaucoup moins ému que son aîné. Toutes les bank-notes sont par paires dans le missel. Je prévoyais que notre association ne pouvait être éternelle et j'ai toujours eu soin de mettre vis-à-vis l'un de l'autre deux billets d'égale valeur.

—Ah ! fit William, tu prévoyais cela ! moi qui t'ai pris si pauvre et si nu !

—Étais-tu riche ? demanda Bobby qui ajouta : Va, vieux Will, nous n'avons rien à nous reprocher ! Si tu as bien gagné ta moitié, moi, j'aurais mérité deux tiers.

—Ingrate engeance ! murmura le grand. Mais tu as raison, il est temps de partager..... le missel !

Bobby mit son cigare entre ses lèvres et tâta son flanc par dessus sa robe de chambre.

—Les bons comptes font les bons amis, dit-il ; tu dois avoir dans ton portefeuille le bordereau exact de ce que contient le missel.

—J'ai le bordereau.

—Prends-le, afin que nous puissions vérifier.

Il cherchait toujours sous les plis amples du satin. Il n'avait évidemment aucune inquiétude.

—Eh bien ! dit le grand.

—Eh bien ! je l'aurai déposé en entrant sous mon oreiller, repartit Bobby, comme c'est mon habitude. Va voir.

William traversa la chambre et souleva brusquement l'oreiller de l'un des lits.

—Il n'y a rien, dit-il ; tu l'as sur toi.

Bobby se leva. Son regard exprima une crainte vague. Au lieu de continuer à tâter le satin de sa robe de chambre, il la dépouilla violemment, et parut alors dans le costume qu'il portait chez l'archevêque. Ses deux mains se portèrent à la fois à son flanc gauche. Il devint livide, et son cigare tomba de ses lèvres. William, qui le suivait désormais d'un regard défiant, eut du sang dans les yeux. Ils ne prononcèrent pas une parole. Ils marchèrent

l'un sur l'autre, et personne n'aurait su dire comment chacun d'eux avait maintenant au poing un long couteau tout ouvert. Ils se rencontrèrent au milieu de la chambre. Ils se regardèrent tous deux dans le fond de l'âme, et tous deux ensemble ils dirent entre leurs dents qui grinçaient :

—Tu as volé le missel !

Bobby passa sous le coup de William qui fit un haut-le-corps pour éviter le coup de Bobby. Puis ils reprirent leur garde, pied contre pied, la longue figure du grand surplombant la tête blonde du petit. La nuque de Bobby saignait ; il y avait du rouge à l'aisselle de William : les deux coups avaient porté.

Ils restèrent un instant ainsi, la main gauche étendue sur la poitrine, et prête à parer, la main droite frémissante et serrant le poignard. Tous deux connaissaient manifestement l'implacable escrime du couteau qui ne pare que le cœur et la tête, laissant les membres à la merci du hasard. Là, il importe peu d'être blessé pourvu qu'on tue ; on sait d'avance qu'il faut une part du sang de l'un pour acheter tout le sang de l'autre.

Leurs yeux brûlaient comme quatre charbons

rougis. William semblait plus fort peut-être ; Bobby était plus terrible. A les voir tous deux blêmes de rage et altérés de meurtre, on eût parié pour le couteau de frère Ange, le vampire, contre le poignard du chevalier Ténébre.

William jeta son arme le premier, après avoir fait un pas en arrière. Le bras de Bobby s'abassa, tandis qu'il disait :

—Tu as peur, et tu vas rendre le missel !

—Je n'ai pas peur, répondit le grand ; mais je vois que la chaîne est encore à ton cou. Tu n'as pas volé, tu as perdu.

—Perdu ! s'écria Bobby. La chaîne est de pur acier. Elle porterait cent livres.

—Oui..., s'interrompit-il cependant en saisissant un des bouts de la chaîne ; elle est brisée !

A son tour, il jeta son couteau.

—Usée à l'endroit du rivet ! murmura-t-il. Mais comment se fait-il que je n'aie pas senti que le poids me manquait... J'ai senti ! je m'en souviens ! dans le salon de verdure ! et j'ai tiré sur la chaîne qui a résisté....

(A CONTINUER)

NOUVELLES DIVERSES.

UN MONSTRE DANS LE BAS-CANADA.

Depuis quelques années, les habitants de Ste. Agathe des Monts, village situé sur le bord du Lac des Sables qui baigne les extrémités du Comté de Terrebonne, ont signalé à maintes reprises l'existence d'un monstre qu'ils désignent sous le nom de serpent, et qui paraît faire son séjour dans les eaux profondes de ce lac. Il est vrai que les premières apparitions du monstre n'avaient été rapportées que par des enfants s'amusant, ou s'occupant à faire la pêche au bord de l'eau. Elles avaient eu l'effet de frapper d'épouvante ces timides spectateurs qui rapportaient la consternation empreinte sur la figure en preuve du récit qu'ils faisaient, et si elles ne réussissaient pas à produire la conviction chez les gens âgés elles éveillaient et piquaient leur curiosité.

Aujourd'hui tout le monde paraît prêter foi au rapport de personnes qu'on ne cherche pas à révoquer en doute. Voici celui de M. A. G., un des plus anciens et notables habitants de l'endroit.

Un de ses neveux, garçon d'une quinzaine d'années, étant allé à la pêche avec l'enfant du Docteur M..., avait pris la fuite à la vue de ce qui leur avait paru comme une tête de cheval avec une gueule affreuse, se montrant au-dessus de l'eau et agitant la surface du lac autour d'eux avec un bruit effrayant. Quelques jours après, lui-même étant allé un matin puiser de l'eau au lac, aperçut la tête du monstre ainsi qu'une partie du corps, se montrant à la surface.

Il ajoute au rapport de son neveu que le corps lui parut de la grosseur d'un corps à fleur, et d'une

couleur grisâtre. Il décrit aussi les pattes qui lui ont paru de la grandeur et de la forme des pattes d'un poêle. Il n'a pu voir la longueur du corps peut-être à cause de la grande agitation de l'eau due au mouvement rapide et prodigieux qu'il a signalé. Il compare aussi le bruit que faisait le monstre à celui d'un moulin à battre. Voilà ce qui a pu être recueilli de plus frappant sur ce fait étrange qui semble devoir mériter l'attention des naturalistes.

Les dernières lettres de S. G. Mgr. l'Archevêque de Québec et de M. le Recteur de l'Université sont du 19 janvier.

Les deux illustres voyageurs emploient à visiter les principaux sanctuaires de Rome les loisirs que peuvent leur laisser leurs nombreux travaux.

Tous deux jouissent d'une parfaite santé : l'époque de leur retour au milieu de nous ne peut être prévue que d'une manière très-vague.

Le parlement d'Ontario va rétablir l'ancienne coutume de faire élire le Maire de chaque municipalité directement par le peuple.

La législature de Terre-Neuve s'est réunie le 6 février courant. Le discours du Trône annonce que le revenu de l'année a été de \$760,000.

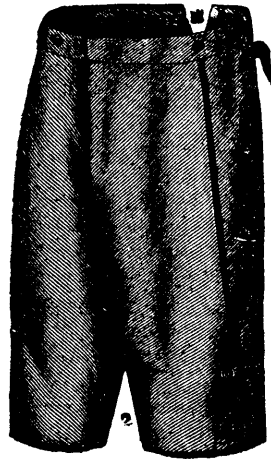
Les dernières dépêches d'Espagne annoncent la résignation du roi Amédée.

Des nouveaux troubles sont sur le point d'éclater, et l'anarchie menace de reprendre le dessus.

MODE ET ECONOMIE DOMESTIQUES.



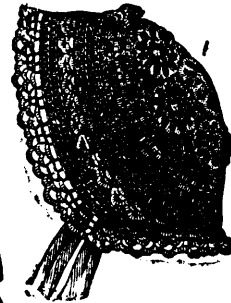
No. 4.



No. 6.



No. 1.



No. 7.



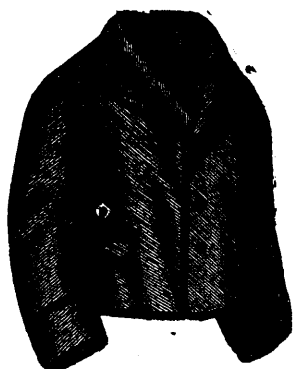
N. 3.



No. 2.



No. 8.



No 14.



No. 12.



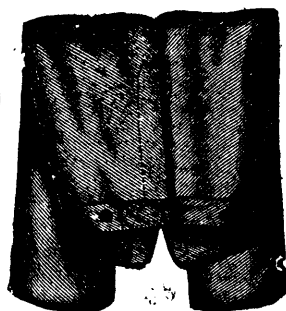
No. 9.



No. 15.



No. 10



No. 11.



No. 16.



No. 13.



No. 11.

EXPLICATIONS.

GRAVURES ET PATRON.

Nos. 1 et 2.—CAPELINES D'HIVER.

Fig. 16.—Pli (X-8 et 9) } — — — — —
" 17.—Capot }

Patron en grandeur réduite des Capotes et en grandeur naturelle du pli.

On peut faire ces capelines plus ou moins élégantes, soit en velours ou en cachemire, soit en drap ou en flanelle. Notre modèle est en cachemire blanc, ouaté et doublé de Marcelline blanche et orné de broderie ainsi que de franges en soie bleu-ciel.

Pour exécuter l'une ou l'autre de ces capelines, on suivra les indications données par les fig. 16 et 17 qui représentent la moitié du paeron étendu à plat ; les mesures sont indiquées par des chiffres ; puis on en forme le pli par devant, en posant la croix sur la pointe ; ce pli, qui se voit clairement sur la fig. 17, ainsi que sur nos dessins, s'élargit en bas. En dessous de deux côtés du pli on fixe des cordelières, servant à serrer la capeline, qui ferme devant à l'aide d'agrafes et d'œillets. Ces cordelières, dont l'une est pourvue d'un bouton, l'autre d'un œillet, ont chacune $7\frac{1}{2}$ lignes cent de longueur.

La capeline, est ornée de nœuds et d'une broderie, L'un des nœuds, disposé sur le sommet de la tête, se compose de quatre coques et de deux bouts, chacun de 4 lignes de longueur ; l'autre nœud, se trouvant sur le pli, a quatre coques et un pan plissé, coupé entier d'après la fig. 16.

Nos. 3 et 4.—TOILETTE DE PROMENADE.

VIII. Tunique forme princesse, dessin 4.

Fig. 20.—Devant. (C, D, E, F, *)
Fig. 21.—Petit côté. (E, F, G, H, J.)
Fig. 22.—Dos. (C, D, G, H, K.)
Fig. 23.—Partie du lé de derrière (K x 1 à 3)
Fig. 24.—Partie du lé de derrière. (H, L, x = 3 et 4.)

Fig. 25.—Manche. —x—x—x—

La toilette se compose d'une jupe unie en faille noire et d'une tunique princesse en drap carméliste de teinte gris-tourterelle, garnie d'une broderie sou-tachée, de cordelières et de glands ; le tout de même nuance. Pour faire la tunique princesse, on coupe les devants, les petits côtés et le dos d'après les fig. 20 à 22, le lé de derrière d'après les fig. 23 et 24, après avoir complété les côtés repliés des fig. 20, 21, 23 et 24. Les manches se taillent d'après la fig. 25. Pour couper le lé de derrière, qu'on peut encore élargir par des pointes, on pose la brisure droit fil de l'étoffe sur la ligne marquant le milieu. En montant le bord supérieur en dessous de la basque du corsage, on doit prendre garde à ne pas confondre les croix et les points différents. On commence par poser l'une sur l'autre la croix et le point 4, ensuite X et ♦ 3, puis 2 et 1. On replie les bords de côté du lé de derrière d'après la ligne, marqué sur le bord supérieur de la fig. 24, puis on joint ces bords aux côtés, en rapprochant les chiffres pareils. Le lé de derrière est relevé à l'aide de

deux crochets et de deux rubans, pourvus d'œillets. Chaque ruban à 11 pouces. de longueur.

Nos. 5, 6 14 et 15.—HABILLEMENT POUR PETIT GARÇON DE 6 À 8 ANS.

Fig. 26.—Devant du gilet. (L, M, N, O.)
Fig. 27.—Dos du gilet. (L, M, N, O.)
Fig. 28.—Devant de la veste, dessin 14,
(U, V, X, Y, Z.)

Fig. 29.—Col. (Z, a.)

Fig. 30.—Devant de la veste.

Fig. 31.—Col. (f, g.)

Fig. 32.—Dos de veste

Fig. 33.—Manche.

Fig. 34.—Pantalon, dessin 15. (h, i, k, l, m, n, o, p.)

Fig. 35.—Soupatte. (h, i.)

Fig. 36.—Ceinture. (h, m, o.)

Fig. 37.—Ceinture à Boucle. (p.)

Fig. 38.—Pantalon, dessin 6. (r, s, t, u, v, x, y.)

Fig. 39.—Ceinture. (r, v, y.)

L'habillement est en drap gris, garni de galons de laine noirs. On coupe le gilet d'après les fig. 26 et 27, servant aussi de patron pour l'habillement de garçon de 10 ans ; on suivra donc les lignes de diminution indiquées sur le patron ; on prépare les devants de la veste et le col d'après les fig. 28 et 29, le dos d'après la fig. 35, mais en suivant la ligne de diminution. Après avoir assemblé les différentes parties, en rapprochant les chiffres pareils, on rabat les devants suivant la ligne Z et le col suivant la ligne brisée. On taille la manche d'après la fig. 36, sans ajouter de rempli, notre patron étant dessiné pour garçon de 10 ans. Le pantalon se coupe d'après la fig. 38 ; le sous-pont et la sous-patte, taillés d'après la fig. 35, doivent être coupés sans ajouter de rempli ; on les double et on coud la sous-patte, munie de boutonnières, en dessous du pantalon de gauche, le sous-pont au bord devant du pantalon de droite. On fixe la poche dans la fente depuis le haut du pantalon jusqu'à o, puis on coud une bande, pourvue de trois boutons, en dessous de la fente du bas du pantalon. On monte le bord supérieur entre le dessus et le dessous de la ceinture, fig. 39. Les poches, ornant le gilet et la veste, seront disposées suivant les indications données par le patron et les dessins ; on les bordera de galon de laine noir.

No. 15.—PANTALON POUR GARÇON DE 8 À 10 ANS.

Notre modèle est en drap brun foncé, sans garniture autre que deux rangées de piqués. Le dos du pantalon se coupe d'après la ligne extérieure, le devant d'après la ligne intérieure de la fig. 37. A la couture extérieure on laisse une fente pour l'ouverture de la poche depuis le bord supérieur jusqu'à m. On fixe une bande en toile ferme, coupée en biais, de 4 lignes de hauteur, en dessous du bord supérieur du dos, et on monte le pantalon entre le dessus et le dessous de la ceinture, fig. 39. Les pattes à boucler se fixent sur le dos du pantalon à la place marquée à cet effet. Pour le sous-pont et la sous-patte, voir l'explication qui précède ; pour pantalon de garçon de 10 ans, on devra ajouter des remplis.

No. 7.—BONNET POUR BÉBÉ.

Crochet.

Notre modèle, destiné pour bébé de 1 à 3 mois, se fait avec du coton sur bobine No 100. Le fond de ce petit bonnet se compose de 7 rosettes, faites isolément, puis assemblées à l'aide de quelques points à surjet. On les commence par le milieu, en crochétant 6 m. en l'air, que l'on réunit en rond.

1er. tour : 1 bride : — * 3 m. en l'air, — 1 bride sur la m. en l'air suivante *.

2e tour : 1 m. serrée, 3 demi-bridés et 1 m. serrée autour de chaque feston de m. en l'air.

3e tour : 2 m. en l'air remplaçant 1 bride, — * 5 m. en l'air, — 1 bride sur le haut du feston, — 5 m. en l'air, — 1 bride dans le creux du feston suivant. Répéter depuis le signe *.

4e tour : 1 m. serrée, — 1 demi-bride, — 3 brides, — 1 m. serrée faites autour de chaque feston de 5 m. en l'air.

Après avoir croché 7 rosettes, on les assemble, de sorte que l'une occupe le centre et que les autres se groupent autour d'elle. Puis on continue comme suit :

1er tour : 2 m. en l'air remplaçant 1 bride, sur le 1er des 4 festons supérieurs d'une rosette, — * m. en l'air, — 1 m. serrée sur le feston suivant, — 5 m. en l'air, — 1 m. serrée sur le 3e feston, — 6 m. en l'air, — 1 bride sur le 4e feston, — 15 m. en l'air, — 1 bride sur le 1er des 4 festons supérieurs de la rosette suivante. Répéter depuis le signe *.

Le 2e et le 3e tour se composent de demi-bridés suivies chacune d'une m. en l'air, et prises dans chaque deuxième m. du tour précédent.

4e tour : * 7 brides, — 6 m. en l'air, en passant 6 m. Répéter depuis le signe *.

5e tour : * 2 brides sur la 5e et la 6e m. en l'air et 2 brides sur la 1re et la 2e bride du tour précédent, — 3 m. en l'air, — 2 brides sur la 6e et la 7e bride et 2 brides sur la 1re et la 2e des m. en l'air suivante du tour précédent. Répéter depuis le signe *.

6e tour pareil au 4e tour ; on crochète les 7 brides sur la 3e et la 4e des 4 brides du tour précédent, sur les 3 m. en l'air suivantes et sur la 1re et la 2e des 4 brides qui suivent alors.

Le 7e et le 8e tours se composent de demi-bridés, suivie chacune de 1 m. en l'air, et prises dans chaque 2e m. du tour précédent.

9e tour : * 4 demi-bridés sur 4 m. du tour précédent, — 4 m. en l'air, suivie chacune d'une demi-bride, — 1 m. en l'air. Répéter depuis le signe *.

10e tour : 3 demi-bridés sur la 4e des demi-bridés du tour précédent, sur la m. en l'air suivante et sur la bride qui suit alors, — 2 m. en l'air, — 3 demi-bridés sur la 4e des 4 demi-bridés, sur la m. en l'air suivante et sur la demi-bride qui suit alors, — 1 m. en l'air, — 1 demi-bride, — 1 m. en l'air, — 1 demi-bride, — 1 m. en l'air. Répéter depuis le signe *.

En continuant, on laisse un peu moins qu'un tiers des tours à découvert et l'on crochète en rangs, cassant le fil à la fin de chaque rang.

1er rang : * 3 brides sur 2 m. du tour précédent, — 4 m. en l'air, en passant 4 m. — 3 brides, — 3

m. en l'air, en passant 3 m., — 1 bride, — m. en l'air. Répéter depuis le signe *.

2e rang pareil au 1er, mais au lieu de crocheter 4 m. en l'air, on en fait 5.

3e rang : * 1 m. serrée, — 1 demi-bride, — 3 brides, — 1 demi-bride, 1 m. serrée autour de la 3e des 5 m. en l'air du rang précédent, — 6 m. en l'air, — 1 bride sur la bride isolée, — 6 m. en l'air. Répéter depuis le signe *.

4e rang : * 1 demi-bride sur la 1re m. serrée du 1er feston, — 5 m. en l'air, — 1 demi-bride sur le milieu du feston, — 5 m. en l'air, — 1 demi-bride sur la dernière m. serrée du même feston, — 5 m. en l'air, — 1 m. serrée sur la bride isolée du rang précédent, — 5 m. en l'air. Répéter depuis le signe *.

5e rang ; 1 m. serrée, — 1 demi-bride, — 3 brides, — 1 demi-bride et 1 m. serrée sur l'un des festons de m. en l'air se trouvant audessus d'un feston de brides et de m. serrées. Les mêmes m. sur le 2e feston suivant, — 5 m. en l'air, — 1 m. serrée sur la m. serrée du rang précédent, — 5 m. en l'air. Répéter depuis le signe *.

6e rang : * 1 m. serrée sur la m. serrée du rang précédent, — 7 m. en l'air, — 1 demi-bride sur le milieu du 1er feston, — 5 m. en l'air, — 1 demi-bride sur le milieu du feston qui suit, — 7 m. en l'air.

7e rang : Chaque feston de 5 m. en l'air est recouvert de 1 m. serrée. — 1 demi-bride. — 1 m. serrée ; sur chaque feston de 7 m. en l'air se trouvent 2 brides de plus.

On répète alors le 1er rang, en recommençant par crocheter tout autour du bonnet ; le 2e tour est pareil au 2e rang, le 3e tour au 3e rang et ainsi de suite.

Après avoir terminé le crochet, on passe du ruban de satin de couleur dans les jours, comme le montre le dessin.

No. 8.—BONNET POUR BÉBÉ.

Fig. 18.—Fond (A, B.)

“ 19.—Côté du bonnet. (A, B.)

Le petit bonnet est en mousseline fine et se compose de trois parties. On coupe la partie du milieu entière d'après la fig. 18, et les deux côtés d'après la fig. 19. On assemble les différentes parties en rapprochant les chiffres pareils et en fronçant légèrement les bords de la partie du milieu. Celle-ci est ensuite recouverte d'un bouillonné en mousseline, dont la naissance se cache sous un entre-deux et une dentelle. Le même ornement encadre le bord extérieur. Les côtés sont garnis d'une broderie.

No. 9.—ROBE LONGUE POUR BÉBÉ.

Fig. 1.—Devant. (H, G, × = 1—7)

Fig. 2.—Manche. (G, K, f.)

Fig. 3.—Bande. (G, H, J.)

Fig. 4.—Pièce d'épaule. (K, L.)

Notre modèle est en cachemire bleu clair, doublé de mousseline ferme et garni de soutaches de soie blanches. La longueur de la robe est de 25 pouces. On coupe le devant et le dos d'après la fig. 1, en les allongeant à volonté ; on forme les plis sur le bord supérieur du devant, en posant les unes sur les autres les X et ♦ marqués du même chiffre, tandis que

l'on dispose les plis du dos de sorte que les plis se rencontrent à la fente du milieu. Après avoir coupé les différentes parties d'après les fig. 2, 3 et 4, on monte la robe entre le dessus et le dessous de la pièce de devant et de derrière, en rapprochant les chiffres pareils, on prend en même temps les épaules et l'on fixe la manche dans l'entournure. La pièce de derrière ferme au milieu à l'aide de deux boutons et de deux boutons et de deux boutonnières. La ceinture se compose d'une bande droite, doublée, fixée sur le devant de la robe et fermant derrière par des agrafes sous un chou.

Nos. 10 et 11.—DEUX TABLIERS EN NANSOUCK POUR FILLETTE DE 3 À 5 ANS.

Fig. 40.—Quatrième partie du tablier. }

1, 2, 5, 6, 7, 8.) }

Fig. 41.—Garniture. (1, 2, 3, 4.) }

Fig. 42.—Manche. (3, 4.) }

On coupe le devant entier d'après le fig. 40, et le dos en deux parties d'après la même fig. suivant la ligne 5 et 6. Le plastron consiste en une bande de mousseline, disposée en plis plats et découpée en deux dents pointues. On fixe le bord supérieur du tablier et on adapte le devant au plastron, que l'on entoure d'un entre-deux et d'une dentelle (voir la fig. 41). La petite manche (fig. 42) et la pièce de derrière, à laquelle se fixent les deux parties du dos, se composent du même entre-deux et de la même dentelle. Pour chacun des trois ourlets qui ornent le tablier, on ajoute en plus 9 lignes d'étoffe.

Ce modèle se coupera sur le même patron que le dessin qui précède. La couture du côté gauche reste ouverte et les deux lés se rattachent par des nœuds de couleur. La garniture se compose d'un entre-deux brodé et d'un volant plissé. Le tablier ferme au milieu derrière.

Fig. 5.—Devant. (M, N, O, P, T.) }

Fig. 6.—Petit côté. (O, P, R, S.) }

Fig. 7.—Dos. (M, N, R, S, U.) }

Fig. 8.—Bretelle du devant. (T.) }

Fig. 9.—Bretelle du dos. (U.) }

Fig. 10.—Basque du devant. (V.) }

Fig. 11.—Basque du dos. (V, S.) }

No. 12.—TOILETTE DE DINER OU DE SOIRÉE.

La toilette est en poul de soie vert foncé, garnie de volants plissés vert-d'eau. La tunique se fait plate devant et se relève derrière en pouff. Le corsage, ouvert en carré, est encadré d'un volant plissé, sur lequel repose une dentelle de Bruxelles. Manches à volants. Fichu en tulle, retenu par un nœud en velours vert.

No. 13.—ROBE EN FLANELLE RAYÉE BLEU ET BLANC POUR FILLETTE DE 3 À 4 ANS.

Fig. 12.—Devant gauche. (X, Y, Z, a. *) }

Fig. 13.—Devant droit. (X, Y, Z, a. *) }

Fig. 14.—Dos. (X, Y, Z, a.) }

Fig. 15.—Manche. ●●●●●●●● }

-x-x-x

La jupe a 14 pouces de longueur devant sur 14 pcs. derrière. Elle se compose d'un lé de devant de 41. pcs. de largeur du bas sur 7 du haut, de 4 lés de côté, biaisés, de 9 pouces de largeur sur 6, et d'un lé de derrière, droit fil, de 2 pieds.

Après avoir coupé en étoffe et doublure deux morceaux d'après chacune des fig. 6 et 7 et le devant entier d'après la fig. 5, on assemble les différentes parties en rapprochant les chiffres pareils. La bretelle de devant se coupe d'après la fig. 8, la bretelle du dos d'après la fig. 9 et les basques, qui se montent à une ceinture, d'après les fig. 10 et 11.

No. 16.—HABILLEMENT EN BÈGE BRUNE POUR PETIT GARÇON DE 1 À 2 ANS.

La jupe a 12½ de pieds. longueur sur 1½ verge d'ampleur. On coupe le devant gauche, le devant droit, et le dos du corsage d'après les fig. 12 à 15, la manche d'après la fig. 14. La ceinture, entourée d'un velours, est ornée de sept basquines triangulaires, encadrées chacune de deux rubans de velours. La même garniture se répète sur la jupe, sur le corsage et sur les revers des manches.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

L'esprit ne tient point lieu de la science ; bien loin de là

L's pris—NE tient POING—LIEUE — 2 la—SCIE anse—BIEN loin de LA.

